

BUDGET COMPRIMÉ

Augmentation des charges et baisse des recettes, le difficile exercice du budget. p. 2 et 3

UN CAFÉ ET BÉBÉ

Le thème de l'arrivée de bébé est au cœur du Café des parents qui se tient du 2 au 7 novembre. p. 4



50 ANS D'ART

L'UAP met en lumière 50 œuvres papier tirées du fonds d'art contemporain de la ville. p. 12

Le Stéphanois

Saint-Étienne-du-Rouvray



Bimensuel municipal d'informations locales

du 22 octobre au 5 novembre 2009 - n° 91



Quand l'amiante empoisonne la vie

Alors que les malades et les victimes de l'amiante sont de plus en plus nombreux, notamment chez les ouvriers qui en ont manipulé sans protection, se pose aussi la question du retrait de ce matériau présent dans de nombreuses constructions. p. 7 à 10.

Budget 2010 : la difficile équation

Crise économique, diminution des dotations de l'État, suppression de la taxe professionnelle, augmentation des charges... d'un côté. Besoins sociaux et réaffirmation d'un service public de qualité... de l'autre. Autant de sujets évoqués lors du débat d'orientations budgétaires à l'ordre du jour du conseil municipal, le 22 octobre.



Maintenir et même développer un service public de qualité, cela passe localement, par exemple, par le Mobilo'bus qui permet à des personnes ne pouvant se déplacer seules de garder une certaine autonomie.

Le débat d'orientations budgétaires c'est un peu le moment de vérité, celui qui permet à chaque groupe constitué au sein du conseil municipal d'affirmer clairement sa vision politique, ses priorités d'action pour les Stéphanois, en prenant en compte un contexte national. Ce débat précède le vote du budget qui a lieu en décembre. Si l'élaboration d'un budget municipal n'est jamais simple, l'exercice s'avère de plus en plus périlleux. « La situation c'est quand même que la crise

sociale s'est encore aggravée depuis l'an dernier, constate le premier adjoint en charge des finances, Joachim Moysse.

“ DES SIGNES TANGIBLES QUE LES CONDITIONS DE VIE SE DÉGRADENT. ”

Contrairement à ce qu'on essaie de nous faire croire, la sortie de crise n'est pas là. L'argent donné aux banques par le gouvernement a servi à réamorcer la pompe à profit pour

les plus riches mais pas pour les salariés. Le chômage continue d'augmenter, +26 % en un an. Tout cela fait que sur le terrain, et notamment à Saint-Étienne-du-Rouvray, la demande sociale s'accroît. On note par exemple une augmentation sensible du nombre de personnes qui demandent un étalement du paiement de leurs factures. »

Preuve d'une certaine dégradation des conditions de vie des ménages, la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale versée par l'État, est en légère hausse. Pas en raison de soudaines largesses du gouvernement mais parce que son montant est calculé en fonction de critères sociaux qui se dégradent. La Ville doit donc composer avec d'un côté, une hausse des

charges de fonctionnement : eau, carburant, électricité ; une augmentation des dépenses pour faire face aux besoins de solidarité accrus, pour maintenir un service public de qualité. De l'autre, elle enregistre une diminution des recettes, particulièrement la part de celles

provenant de l'État. À cela s'ajoute la suppression de la taxe professionnelle qui fait craindre le pire et la réforme des collectivités territoriales en cours qui risque encore de diminuer l'autonomie financière des communes. Sans oublier des transferts de compétences



La Ville vient de prendre un engagement fort en donnant, progressivement, la possibilité à tous les écoliers, de s'inscrire, après la classe dans des espaces éducatifs et de bénéficier ainsi d'une aide aux devoirs, ou de s'engager dans un projet construit : musique, théâtre, sport...



Quatre centres socioculturels sont répartis sur la ville. Chacun a sa personnalité, son public et son programme d'activités, mais tous contribuent ensemble à tisser du lien entre les Stéphanois.

mal compensées financièrement par l'État. Départements et régions, les autres échelons territoriaux sont confrontés aux mêmes difficultés. Dans ce contexte d'étranglement des finances locales, les alternatives qui se présentent aux élus de la ville ne sont pas légion : réduire les services mis en place auprès de la population ou les confier à des entreprises privées : « *Mais on sait bien que cela ne garantit pas toujours un moindre coût au final. Cela fait baisser la charge salariale dans le budget, mais augmente les charges de gestion courante.* » Reste les impôts directs, taxe d'habitation et taxes foncières. « *Nous faisons tout pour maîtriser la pression fiscale, mais nous n'aurons sans doute pas d'autres choix que d'en passer par une légère augmentation,* regrette Joachim Moysse. *Même si c'est injuste parce que la taxe d'habitation et les taxes foncières ne tiennent pas compte des ressources réelles des ména-*



Pas question de confier ses fourneaux à une entreprise privée, la restauration scolaire, les repas des personnes âgées et du personnel sont mitonnés au sein de la cuisine centrale municipale.

ges, mais sont fixées en fonction de la valeur locative du bien. » Aujourd'hui, les recettes fiscales directes représentent 30 % du budget de la ville. ♦

CINQ RECETTES PRINCIPALES ALIMENTENT LE BUDGET

TAXE PROFESSIONNELLE

• La TP est aujourd'hui collectée par la Communauté de l'agglomération rouennaise et reversée sous forme d'allocation compensatrice aux communes. L'an dernier, elle a rapporté 8,6 M€ à la Ville, soit 23 % du budget. Un chiffre qui n'évolue pas depuis plusieurs années. Mais le président de la République a décidé de l'enterrer en 2010 et de la remplacer par une contribution économique territoriale (CET) aux contours encore flous et dont la redistribution, auprès des collectivités locales, devra être définie par les parlementaires qui étudient actuellement à l'Assemblée nationale le projet de loi de finances 2010. « *On mesure mal encore les tenants et les aboutissements de cette réforme,* note le premier adjoint. *Mais il semble bien que cela se traduise par une diminution de moyens pour les collectivités.* »

DOTATIONS DE L'ÉTAT

• La dotation globale de fonctionnement (DGF) participe au... fonctionnement quotidien d'une collectivité. Elle augmente, mais moins vite que les charges de la Ville : électricité, combustibles, frais de personnel... Elle se monte à 6,7 M€ en 2009.

• La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale contribue à l'amélioration des conditions de vie dans les villes accueillant une population aux revenus peu élevés, avec une forte part de logements sociaux... Elle était en 2008 de 1,8 M€.

LES IMPÔTS DIRECTS

• La taxe d'habitation est payée par toute personne propriétaire ou locataire occupant un logement au 1^{er} janvier. Elle est basée sur la valeur locative du bien.

• La taxe foncière, sur le bâti et le non bâti concerne les propriétaires. Les impôts directs ont rapporté 11,8 M€ en 2009.

À mon avis



Du côté des ménages

Le projet de budget de l'État adopté récemment en conseil des ministres et discuté actuellement par le Parlement se résume en une formule : plan de rigueur sur le dos des ménages.

D'un côté, c'est l'augmentation du forfait hospitalier, des taxes supplémentaires, une nouvelle saignée dans les effectifs de la fonction publique ; de l'autre avec le paquet fiscal, les 1 000 plus gros contribuables français vont recevoir de l'administration fiscale un chèque moyen égal à trente années de Smic (350 000 €).

À cela s'ajoutent de nouveaux cadeaux aux entreprises : baisse de 12 milliards de la taxe professionnelle, en plus des 70 milliards d'aides déjà accordées par l'État, dont près de la moitié d'exonération de cotisations sociales. En conservant le même cap dans sa politique, le gouvernement aggrave une nouvelle fois les inégalités et les injustices. Pour de nombreuses familles populaires, pour les femmes et les hommes privés d'emploi, contraints à une activité partielle, la mise en œuvre des mesures annoncées rendrait leurs conditions de vie encore plus dures.

Ce tour de vis est insupportable ! Notre pays a besoin d'autres orientations : taxer les grandes fortunes, créer un pôle public financier pour développer l'emploi industriel, permettre aux familles de vivre mieux et de travailler à plein-temps apporterait les moyens financiers nécessaires pour relancer la croissance et la réduction des déficits du budget de l'État et de la Sécurité sociale.

Hubert Wulfranc, maire, conseiller général

La Poste fait le plein de voix

Samedi 3 octobre, les Stéphanois se sont largement mobilisés à l'occasion de la votation citoyenne sur le statut de La Poste. Les trois bureaux de vote, tenus pour l'occasion, n'ont pas dés-emp- pli. « *Ils ont déjà fermé la sécu, alors pour La Poste, il faut se battre* », lançait une Stéphanoise, fustigeant un processus prévoyant la transformation en société anonyme de l'établissement postal national et laissant présager une future privatisation. Comme elle, 1 810 habitants ont tenu à faire savoir leur opposition au projet gouverne-

mental. Les postiers se sont exprimés devant le centre de tri postal départemental : 309 votants, 302 non. À l'université (et donc au Madrillet) aussi, le syndicat étudiant Unef a recueilli 308 suffrages, 14 oui et 294 non. Les cheminots ont également participé localement, 404 votants, 402 non. En France, 2,2 millions de personnes ont participé à cette votation organisée par un comité rassemblant syndicat, association et partis politiques de gauche, elles disent non à 90 % au changement de statut. ♦

Parents en quête de réponses

La 7^e édition du Café des parents se penche sur le berceau du nouveau-né et propose aux familles de nombreux rendez-vous du 2 au 7 novembre. Avec pour thème, « Quand bébé arrive... »



La propreté, l'alimentation, le sommeil, mais aussi les limites à fixer à l'enfant... autant de questions que se posent tous les parents.

Comment passe-t-on du statut de célibataire ou de couple à celui de parents ? En se posant, semble-t-il, beaucoup de questions. Et en recherchant des réponses, pas si faciles à trouver, malgré l'abondante littérature sur le sujet. « *Les parents s'interrogent beaucoup sur l'éducation, sur les limites à fixer aux tout-petits, la gestion d'une crise par exemple dans un magasin*, précise Josiane Godard, directrice de la Maison Anne-Frank qui abrite différentes structures de gardes collectives. *La propreté de l'enfant, son alimentation ou encore son sommeil sont éga-*

lement des sujets très souvent abordés. »

L'ouverture de la Maison de la famille en début d'année a offert aux parents un lieu d'écoute, d'échange et de conseil. C'est donc tout naturellement que cette structure municipale a repris les rênes de la 7^e édition du Café des parents qui va se dérouler du 2 au 7 novembre.

« TOUS LES PARENTS ONT LES MÊMES PRÉOCCUPATIONS. »

L'esprit reste le même, précise d'emblée Audrey Herpin, la res-

ponsable du lieu : « *mettre en relation des parents pour leur permettre de constater que leurs préoccupations éducatives sont les mêmes.* »

Le thème retenu cette fois a été soufflé par quelques parents qui se retrouvent régulièrement pour un groupe de discussion. « *Le sujet de l'arrivée de bébé s'est très rapidement imposé*, note une des mamans, Sabine Alvès. *Je trouve que globalement on manque d'interlocuteurs pour évoquer des sujets qui nous préoccupent concernant nos tout-petits. Pour les maladies, il y a le médecin, mais pour le*

À ne pas manquer

- **Questions de parents** : rencontre avec un professionnel de la petite enfance. Mardi 3 et jeudi 5, 14 h 30, à la Maison de la famille, 19 avenue Ambroise-Croizat (02 32 95 16 26).

- **Atelier massage de bébé**, lundi 2, de 15 à 17 heures, sur inscription. Maison de la famille, 19 avenue Ambroise-Croizat.

- **Atelier de portage de bébé en écharpe**, jeudi 5, de 17 h 30 à 19 h 30, au centre Georges-Déziré, 271 rue de Paris (02 35 02 76 90) et samedi 7, de 10 à 12 heures au centre Jean-Prévost, place Jean-Prévost (02 32 95 83 66). Sur inscription.

- **Atelier relaxation pour les parents**, vendredi 6, à 14, 15, 16 et 17 heures, au centre Georges-Déziré, 271 rue de Paris.

- **Spectacle, mercredi 4** : « *Papy, mamie et leurs petits* » à voir en famille dès 6 mois. Gratuit sur réservation, au centre socioculturel Jean-Prévost, place Jean-Prévost (02 32 95 83 66). Représentations à 10 h 30 et à 18 heures.

reste... Il y a bien les copines, mais on n'a pas toujours envie de poser des questions intimes à des proches. » Catherine Grout, maman d'une petite fille, cherche elle aussi des conseils, des idées. « *Lorsque ma fille est née, je n'ai pas trouvé d'interlocuteurs pour parler du portage de bébé en écharpe, alors que j'étais tentée par cette technique.* » Des ateliers pratiques pour apprendre à nouer un tissu et à y blottir son enfant sont ainsi au programme de ce Café des parents.

Chaque jour, plusieurs temps forts seront proposés aux familles : expositions, rencontres avec des professionnels, ate-

liers pratiques, spectacles et même d'indispensables ateliers de relaxation à destination de parents au bord de la crise de nerf... ♦

LE CAFÉ DES PARENTS

• Du 2 au 7 novembre.
Programme à retrouver en détail sur le site saintetiennedurouvray.fr et dans tous les accueils de la ville. Renseignements auprès de la Maison de la famille au 02 32 95 16 26.

Chantier écolo et solidaire

Des élèves en bac pro au lycée Le Corbusier ont assuré la rénovation d'un foyer pour sans-logis. Ce chantier-école a été conduit dans le respect de l'environnement.

Économie, environnement et solidarité sont les trois piliers du développement durable. Le chantier des élèves du lycée Le Corbusier tenait les trois. « On a accroché tout de suite, assure Alexis, élève en 2^e année de bac professionnel aménagement et finition du bâtiment au lycée. Nous avons géré le chantier du début à la fin : prendre les mesures, relever les plans, se mettre d'accord sur les couleurs avec l'association... jusqu'aux finitions. » Pour une fois, les élèves ont pu mener un vrai chantier, au local de l'association Shma, rue des Capucins à Rouen, au lieu de travaux d'atelier. Cela a demandé aux enseignants beaucoup d'investissement pour réorganiser les cours d'un côté, s'adapter aux contraintes du foyer de l'autre et prévoir les déplacements du Madrillet à Rouen.

S'engager pour rénover un foyer accueillant des gens de la rue donnait un sens particulier à ce chantier-école. « Nous accueillons maintenant les gens en difficulté dans des locaux propres », s'est félicité Claude Gayet, le responsable du foyer, lors de l'inauguration, fin septembre. Le foyer propose aux SDF le petit-déjeuner et assure la domiciliation de leur courrier. « Cela donne le sentiment de faire quelque chose d'utile, d'être solidaire », estime Elisa, élève en bac pro. « Une dimension citoyenne », souligne Anne Santais, professeur de lettres et coordinatrice du projet.

Être propre et écologique était la troisième dimension du chantier qui s'intégrait dans une démarche de développement durable menée depuis trois ans par le lycée. « Nous n'avons utilisé que des peintures acryliques, les enduits aussi sont sans danger », précise Elisa. « Opter pour des produits non nocifs pour celui qui les ap-

plique et pour le client, laisser un chantier propre font partie de l'enseignement, complète Charline Bazire, professeur de peinture. Au lycée, nous trions et récupérons les déchets de nos chantiers. Ce qui évite de payer des pénalités, et ce qui nous a permis de financer les matériaux du foyer. » ♦



La satisfaction des lycéens d'avoir mené à bien la rénovation d'un foyer pour sans-logis.

UNE GAMME COMPLÈTE DE FORMATIONS

Le lycée Le Corbusier, installé au Madrillet, forme aux métiers du bâtiment et des travaux publics. Outre deux filières de CAP de peintre ou plâtrier, il propose six bacs professionnels formant à l'organisation du gros œuvre, aux études du bâtiment, à la menuiserie et l'agencement, à l'installation des systèmes énergétiques, aux microtechniques, à l'aménagement et la finition. Ces bacs pro menés en trois ans, peuvent se poursuivre par un BTS en deux ans. Le lycée propose en complément une formation spécifique à la qualité environnement sécurité du BTP.

Préjugés

Les discriminations pointées du doigt

Un garçon, ça ne pleure pas, les filles sont plus douées pour la couture... Vous pensez ne pas être pris par ce genre de préjugés discriminants ? Vous éduquez vos enfants sans sexisme ? Venez le vérifier lors d'une séance de théâtre forum le 28 octobre à la résidence pour personnes âgées Ambroise-Croizat. Le principe est d'improviser sur des situations données. Mais on peut aussi se contenter de regarder. Les saynètes ont été préparées par des habitants, des lycéens de Le Corbusier et des responsables associatifs. Tous fréquentent les groupes de paroles du Planning familial sur les discriminations sexistes. « Ces discriminations nous

orientent inconsciemment, nous assignent des rôles, souligne Brigitte Alix, animatrice de ces ateliers depuis trois ans. Cela a une incidence sur nos choix professionnels, et aussi sur les violences subies plus souvent par les femmes. Les ateliers mettent le doigt dessus et permettent de porter un regard sur ses propres attitudes. » ♦

■ THÉÂTRE FORUM

• Préparé avec l'association
Mise en jeu, ouvert à toutes et tous, mercredi 28 octobre à 18 heures, à la résidence pour personnes âgées Ambroise-Croizat, 22, rue Pierre-Corneille.

Noces d'or



Maria et Pasquale Ippolito

Pasquale Ippolito est venu de sa Sicile à 20 ans pour travailler à la Fonderie lorraine. Il a exercé plusieurs métiers avant de devenir maçon, puis artisan maçon. Lui et sa femme, Maria, ont fêté leurs noces d'or le 10 octobre.

Monique et Michel Levasseur

Le couple s'est marié à Saint-Saëns le 10 octobre 1959. Venus à Saint-Étienne-du-Rouvray en 1978, M. Levasseur travaillant à la TCAR. Les époux ont célébré leurs noces d'or le 10 octobre dernier.



Teresa et Abilio Miranda de Araujo



Ils ont fui le Portugal et la dictature de Salazar en 1964 et se sont installés ici où M. Miranda a travaillé à Maisonbrit puis à la Fonderie Lorraine et Everitube. Tous deux ont fêté leurs cinquante ans de mariage le 10 octobre.

État civil

MARIAGES Yazid Ziani et Hassna Ramdani, Emmanuel Foissotte et Angélique Villier, Mustapha Habbani et Safae Habbani, Murat Erden et Bahar Karakoyun.

NAISSANCES Abdelmalek Bensmida, Salma Berkane, Loubna Boudiaf, Brahim Boussouf, Idris El-Hirech, Louna Fournier, Bricia Guedes Pereira, Nasralah Habbani, Carla Jacoby, Rayan Labaci, Fatma Lahbib, Maurine Lefrançois, Ylann Lorin.

DÉCÈS Patrick Duhamel, Jean-Jacques Colignon, Pierre Cavelier, Noémie Varnier, Simonne Burel, Alain Guillet, Suzanne Chancerel, Ouahiba Ouchane, Guy Desfosses, Mireille Bigois, André Neveu.

RENDEZ-VOUS

Permanence du conseiller général

Claude Collin, conseiller général, assurera une permanence sur rendez-vous à la maison du citoyen mercredi 4 novembre de 10 à 12 heures.

• Prendre contact au 02 32 95 83 92 ou claudcollin@csg76.fr

Impôts : report de permanence

La permanence prévue en mairie lundi 2 novembre est reportée au jeudi 5 novembre de 14 à 16 heures.

Passage à l'heure d'hiver

Il vous faudra retarder vos montres d'une heure dans la nuit du 24 au 25 octobre.

Foire aux jouets

Samedi 7 novembre de 10 à 17 heures, bourse aux jouets (mais aussi jeux de société, jeux vidéo, consoles, livres...) au site associatif des Vaillons, 267, rue de Paris. Accueil des exposants dès 9 heures. Mise à disposition de tables et chaises. Gratuit pour les exposants. **Renseignements :** Comité des quartiers du centre, Nadin Delacroix, 06 63 06 06 39.

Collectif solidarité

Prochaines permanences, à 18 heures, mercredi 4 novembre, au centre Jean-Prévost (place Jean-Prévost) et mardi 10 novembre à l'espace associatif des Vaillons (267, rue de Paris). **En cas d'urgence, prendre contact avec le Collectif solidarité antiraciste et pour l'égalité des droits, 06 33 46 78 02, collectifantiracistes@orange.fr**

Folklore normand

Le groupe folklorique haut-normand, Dansons sous le Rouvre vous accueille le vendredi soir de 20 h 30 à 23 heures à l'école Joliot-Curie 2 (entrée par la rue Charles-Nicolle). Si vous aimez danser, chanter et sortir, venez découvrir la culture normande. Contact : Mme Cappe au 02 35 66 15 79.

Rencontres sur des métiers

Des rencontres sur les métiers de l'industrie agro-alimentaire sont organisées à la Cité des métiers de Haute-Normandie, le 3 novembre à 14, 15 et 16 heures. **Inscriptions obligatoires à Cité des métiers, 115, boulevard de l'Europe, 76 100 Rouen, 02 32 18 82 80, contact@citedesmetiershaute-normandie.fr**

Vaccinations suspendues

Les séances de vaccinations gratuites dans les centres médico-sociaux de la ville sont suspendues en raison de la mobilisation des médecins pour la campagne de vaccination anti-grippe AH1N1 à compter de novembre et probablement jusqu'en février 2010. Les personnes souhaitant se faire vacciner peuvent le faire au centre médico-social de Grand-Couronne, 55, rue Louis-Pasteur, lundi 9 novembre de 16 h 45 à 18 h 15, tél. : 02 32 67 89 89. Ou bien, se rendre à celui de Sotteville-lès-Rouen, 1 bis, rue Léon-Salva, lundi 23 novembre de 16 h 30 à 18 heures, tél. : 02 35 72 68 73. Pour les mineurs, la présence d'un responsable légal est obligatoire.

Le patrimoine industriel de la rive gauche



De La Cotonnière à La Foudre en passant par les Fermetures Éclair et les Chantiers navals de Normandie, autant d'entreprises disparues mais dont la rive gauche garde les traces. Le 38^e numéro d'Histoire(s) d'agglô part à la découverte de ce patrimoine industriel sous la plume de Michel Croguennec. Il est complété d'une exposition visible au Point info de l'Agglô, 50, rue de la Vicomté à Rouen, jusqu'au 4 janvier 2010. Renseignements au 02 32 76 69 80. ♦

PRATIQUE

La Toussaint : le Mobilo'bus se rend aux cimetières

Dimanche 1^{er} novembre, jour de la Toussaint, le Mobilo'bus circule et emmène les personnes âgées et à mobilité réduite dans les cimetières de la ville dans la matinée, de 9 heures à 11 h 30. **Réservation au guichet unique : 02 32 95 83 94.**

Les parcs en mode hiver

Du 1^{er} novembre au 28 février, les parcs de la ville prennent leurs horaires d'hiver. Parc de l'Orée du Rouvray : de 8 h 30 à 17 heures ; parc Henri-Barbusse de 8 à 18 heures ; square Pauline-Léon de 8 à 17 heures ; parc Gracchus-Babeuf (ex-parc central du Château Blanc) de 7 h 45 à 18 h 30.

Plantations de haies, gare aux distances

Des distances sont à respecter lors de plantations d'arbres ou de haies à compter des limites des terrains : les végétaux de moins de 2 mètres sont plantés à 50 cm de la limite ; ceux de plus de 2 mètres le sont à 2 mètres de la clôture. Les branches ne doivent pas dépasser la limite de la propriété.

• La mairie (service de l'urbanisme et du paysage) peut vous renseigner en cas d'hésitation, 02 32 95 83 40.

Banque alimentaire cherche bénévoles

La Banque alimentaire de Rouen et sa région recherche entre 30 et 40 bénévoles pour assurer la grande collecte des vendredi 27 et samedi 28 novembre. Les volontaires devront se relayer sur des créneaux de deux heures au supermarché Leclerc et distribuer des sacs à chaque client. Suite au départ de l'ancien responsable d'équipe sur la commune, l'association « recrute » également un coordonnateur.

• Pour toute information, contacter Jean Gougeon au 02 35 08 44 04 ou envoyer un courriel à barouen@orange.fr

325,54 €

Attention, fraude à la carte bancaire.

Un faux courriel imitant la présentation du site internet de la Caisse d'allocations familiales invite certains allocataires à communiquer leur numéro de carte bancaire afin de toucher une somme de 325,54 € de la part de la Caf. En aucun cas les Caf ne demandent les numéros de carte bancaire aux allocataires. Elle les invite donc à ne pas répondre à ce message et à le supprimer.

Le Stéphanois

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES

Directeur de la publication : Jérôme Gosselin.
Directeur de la communication : Bruno Lafosse.
Réalisation : service municipal d'information et de communication
Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com
BP 458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray CEDEX
Conception : Frédéric Capuilliez / service communication.
Mise en page : Aurélie Mailly.
Rédaction : Nicole Ledroit, Sandrine Gossent, Francine Varin.
Photographes : Jérôme Lalier, Marie-Hélène Labat, Éric Bénard, Pierre Pytkowicz.
Distribution : Claude Allain.
Tirage : 15 000 exemplaires. Imprimerie : ETC, 02 35 95 06 00.
Publicité : Médias & publicité, 01 49 46 29 46.

Amiante, un déchet bien encombrant

En juin 2009, les désamianteurs de l'entreprise de démolition ATD sont intervenus à l'intérieur de la tour Sagittaire, au Château Blanc, pour retirer des peintures anti-condensation dans les cuisines, contenant de l'amiante.

Amiante, un joli nom pour un matériau mortel, très largement utilisé dans la construction et l'industrie jusqu'en 1997. Il est désormais interdit, mais les salariés victimes de la « fibre blanche » se comptent en France déjà par milliers. Reste aussi à se débarrasser de tous ces déchets amiantés encore présents dans nos maisons.

La tour Sagittaire du Château Blanc devait tomber à l'été 2008, mais la découverte surprise d'amiante dans les peintures « anti-condensation » de Sagittaire avait décalé d'un an sa démolition. Juin 2009, c'est donc une équipe de spécialistes qui s'affaire dans le bâtiment pour retirer minutieusement les revêtements suspects et éviter que les particules d'amiante ne se propagent dans l'air au moment de la dé-

construction de l'immeuble. Pour cette opération, les « désamianteurs » ont revêtu une combinaison en papier non tissé, totalement étanche, qui les protège de la tête aux chevilles. « À l'intérieur, c'est l'effet sauna », résume l'un des techniciens alors qu'il fixe un adhésif joignant les manches de la combinaison aux gants et le bas des jambes aux chaussures. Sur la bouche, il porte un masque, relié à un moteur qui filtre l'air →



LE PROFIT PLUTÔT QUE LA SÉCURITÉ

Les maladies professionnelles dues à l'amiante sont connues depuis le début du XX^e siècle et inscrites comme maladies professionnelles dès 1945. Mais les premières restrictions à son utilisation ne datent que de 1970 et son interdiction de 1997. Aujourd'hui encore, des industriels cherchent toujours à obtenir des dérogations de la Commission européenne pour continuer à utiliser des articles contenant de l'amiante, au prétexte qu'ils ne peuvent faire autrement. Les pays producteurs, le Canada, la Russie, la Chine, le Brésil, se sont tournés vers le tiers-monde pour poursuivre leur commerce, sans informer les populations. L'an dernier, le Canada a obtenu que, dans la convention de Rotterdam (administrée par l'ONU), l'amiante ne soit pas classé sur la liste des produits dangereux. Pour combien de profits et combien de morts ?

Le 10 octobre dernier, les victimes de l'amiante ont manifesté à Paris pour que les industriels utilisant de l'amiante soient reconnus responsables.

→ ambiant à 5 microns, « c'est 100 fois plus petit qu'un cheveu », précise Julien Pacotte, chargé d'affaire pour l'entreprise de démolition quevillaise ATD. Voilà l'intervenant paré pour s'engouffrer dans la zone de chantier entièrement calfeutrée.

À la pause, selon une procédure stricte, les protections seront retirées, directement mises à la poubelle et évacuées vers un centre d'enfouissement « spécial amiante ». « Nos interventions sont très réglementées », note Julien Pacotte. Avant

d'entrer en action, un diagnostic très poussé est mené par le maître d'œuvre. Au moment de l'appel d'offres, nous rédigeons un plan de retrait de l'amiante, visé par la Caisse régionale d'assurance maladie et l'Inspection du travail, qui précise toute notre méthodologie. Chaque chantier est unique et oblige à mettre sur pied des techniques d'intervention différentes. »

En raison de ses propriétés d'isolation acoustiques et thermiques, l'amiante a été très utilisé en calorifugeage de faux plafonds, plaques de fibrociment mais aussi en dalles de sol ou en colle. Mais quand il se désagrège, ses fibres microscopiques peuvent s'infiltrer dans les poumons et susciter des infections pulmonaires et des cancers. Depuis 1997, en France, la production, l'importation et la vente de l'amiante sont interdites. Reste à s'en débarrasser. La tâche est immense parce que le matériau est présent partout. Elle est surtout périlleuse. D'autant que l'information sur la dangerosité

« C'est lors du retrait de l'amiante que les risques sont les plus forts. »

Chez ATD, les opérateurs désamiantage suivent une formation initiale d'une semaine, « plus les mises à jour régulières ». Pour les salariés qui interviennent sur de l'amiante friable, utilisé pour le flochage ou le calorifugeage, dix jours sont nécessaires. « Avec tout cela, c'est sûr, nos opérateurs sont mieux préparés que la plupart des artisans sur des chantiers traditionnels. »

de l'amiante n'est pas toujours bien diffusée. C'est pourtant au moment de son retrait que le risque d'inhalation est le plus grand et donc le plus dangereux.

En 2002 l'Adème, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, chiffrait à 200 000 tonnes la masse de déchets de flochage et calorifugeage à éliminer et à... 20 millions de tonnes celle de

Six déchetteries équipées

Pour se débarrasser de déchets amiantés, il est fortement conseillé de faire appel à un professionnel. Si vous le faites vous-même, agissez avec précaution, mouillez et emballez les déchets pour éviter la dispersion de fibres, portez des gants et un masque. Dans l'agglomération, six déchetteries sont spécialement équipées pour récupérer l'amiante : Sotteville-lès-Rouen, Petit-Quevilly, Rouen, Boos, Bois-Guillaume et Déville-lès-Rouen. L'accès y est gratuit pour les particuliers de l'agglomération. Sur place, l'amiante est déposé dans un grand sac étanche, lui-même posé dans une benne. Chaque déchet est recouvert d'un « surfacant », un mélange d'eau savonneuse qui fixe les poussières, et emballé dans un film polyane. Une fois plein, le sac est pris en charge par une société spécialisée vers un centre d'enfouissement réglementé. « Nous évacuons deux bennes de 12 m³ par mois », précise Antony Vautier, responsable des déchetteries à l'Agglo. En 2008, les déchetteries ont récupéré 460 tonnes de déchets amiantés. C'est en augmentation légère, comme tous les déchets. »

l'amiante-ciment. À raison de 400 000 tonnes traitées par an, il y a de quoi faire. L'habitat collectif n'est pas seul concerné. Toits de garages ou de dépendances agricoles, petites surfaces commerciales, le problème touche tout type de construction. L'amiante-ciment est moins friable donc moins dangereux que le flochage d'amiante, encore faut-il savoir le reconnaître pour ne pas le percer ou le poncer...

« **L'amiante se retrouve dans tous les types de construction.** »

« On en trouve surtout sur les baraques annexes ou les garages, explique Maxence Cothin, sous-directeur de l'entreprise de couverture stéphanaise Crivelli. La question se pose quand les gens décident une

extension. » Mais pour les artisans, le sujet est délicat. Maxence Cothin ne mâche pas ses mots : « *Le problème de l'amiante reste entier. Pour l'enlever, il faut du personnel formé, avoir du matériel de protection, faire évacuer les matériaux en sacs spéciaux par une société spécialisée. Une société qui choisit de protéger ses employés coûte forcément plus cher. Certains couvreurs défont le fibro comme une tôle normale ; ou font en sorte de ne pas en trouver, c'est alors le client qui se débrouille.* »

Chez Crivelli, une partie du personnel a été formée, mais investir dans une cabine de douche étanche juste pour démonter de temps à autre le petit toit d'un garage, c'est compliqué. « *La fédération du bâtiment, la Chambre des métiers ou les municipalités... devraient nous proposer la location de cabines* », suggère l'entrepreneur

Diagnostic amiante : obligatoire

Le Code de la santé publique oblige le vendeur d'un bien immobilier, construit avant le 1^{er} juillet 1997, à réaliser un diagnostic sur la présence éventuelle de produits et matériaux contenant de l'amiante. De même, toute démolition d'immeuble ou de maison individuelle construite avant juillet 2007 doit faire l'objet d'un diagnostic préalable. Ces expertises doivent être faites par un professionnel certifié. Un guide pratique, « L'amiante dans les bâtiments », est disponible en mairie ou téléchargeable sur www.logement.gouv.fr, le site ministériel. La liste des professionnels qualifiés est disponible sur le site de Qualibat (www.qualibat.com), et l'Afnor publie sur son site (www.afaq.org) la liste des prestataires qualifiés pour le diagnostic immobilier. À voir aussi, le site de l'Adème (www2.ademe.fr/rubriquedechets).

qui s'inquiète aussi de voir des fabricants proposer des sur-toitures qui se fixent sur le fibrociment sans nécessiter de démontage. « *Cela ne règle rien* », juge-t-il. Les artisans se sentent seuls face au problème. Ce que confirme Gaëtan Nugues,

secrétaire régional du syndicat Force ouvrière du bâtiment : « *Dans la profession, les normes sont récentes, deux ans seulement. La formation, l'information des salariés manquent encore. Et le suivi médical aussi.* » ♦

Victimes : les ouvriers en première ligne

De nombreuses industries locales utilisaient, jusqu'à il y a peu, l'amiante. On commence tout juste à en mesurer les conséquences tragiques sur les salariés.

Les premières victimes de l'amiante ont été, et sont encore, les ouvriers. Comme à La Roclaine, devenue Isover-Saint Gobain en 1974. L'entreprise, installée en bord de Seine au bout de la rue Poulmarch', a employé jusqu'à 1 000 salariés. Ils y fabriquaient des produits isolants et insonorisants, à base de laine de roche et d'amiante. « *En 1992, il a été interdit de s'en servir*, se souvient Alain Swaenepoel qui y a travaillé quarante ans. *L'entreprise a appliqué tout de suite la règle.* » Mais le mal était fait. Les trois ateliers de fabrication utilisaient l'amiante. « *Ça arrivait par wagons, on déchargeait les sacs à la main. S'il y avait des sacs crevés, la* »



Huguette Mercier, responsable de l'antenne locale de l'Adeva. L'association aide de plus en plus de victimes à constituer des dossiers d'indemnisations.

→ *poussière volait. Le samedi matin, on nettoyait les ateliers avec des gros tuyaux à air, on ne portait pas de masque à cette époque, juste des chiffons pour se protéger de la poussière.* »

À l'atelier de fibrage où les roches étaient fondues, les fileurs étaient protégés du feu et de la chaleur par des blouses et des bonnets... en amiante. C'était le produit miracle. « *Des collègues qui ne travaillaient pas dans les ateliers ont été contaminés, ils y passaient simplement pour porter la paie ou pour voir un copain.* » Le site a fermé en 2004 et a été décontaminé. Il a été inscrit sur la liste des établissements ouvrant droit à la cessation anticipée d'activité. Tous ceux qui y ont œuvré vivent avec le risque qu'un jour la maladie les rattrape : pleurésie, asbestose ou cancer des poumons, de la plèvre ou du péritoine. Ils ont la consigne de faire un scanner de contrôle tous les deux ans. « *Ils ont été très forts pour cacher que c'était dangereux, s'indigne Alain Swaenepoel. On nous disait qu'on allait faire fermer la boîte.* »

La liste est longue des entreprises concernées, comme partout en France. Everitube, Grande Paroisse, Francolor, les Chantiers de Normandie, Shell... Salvatore Scelso cite presque toutes les entreprises de la région. Lui travaillait à Grande Paroisse et a été contaminé. Il assure une fois par mois les permanences en mairie de l'Adeva 76, association de défense des victimes de l'amiante. Il voit de nouveaux cas régulièrement. « *L'amiante, ça se déclare trente ou quarante ans après, on est en période de pic, juge-t-il. Heureusement qu'il y a l'association. Certaines personnes ont du mal à expliquer leur problème, alors en plus devant l'administration ! D'autant que le dossier est lourd et compliqué à monter.* »

Gilbert Hannes, cheminot, lui aussi bénévole à l'Adeva, travaillait à l'atelier des moteurs de Quatre mares : « *À 49 ans, on passe tous au scanner. Des collègues ont fait des dépressions quand ils ont appris qu'ils étaient malades.* »

En août 2009, l'antenne de la région rouennaise de l'Adeva 76 a enregistré son centième dossier de l'année.

Alain Swaenepoel (au premier plan), Michel Bernal, Jean-Claude Lefrançois, Jean-Luc Million et Michel Ruel ont travaillé de longues années chez Isover. Dans les trois ateliers de l'usine stéphanaise, on utilisait de l'amiante.



« *Beaucoup de métiers sont touchés, garagistes, dockers, ouvriers du bâtiment ou des chantiers navals... et même des gens qui n'ont pas travaillé dans l'amiante. Des employées de maison sont atteintes parce qu'elles ont utilisé pendant*

« *Ils ont été très forts pour cacher que c'était dangereux.* »

des années des housses de table à repasser, des grille-pain. » Huguette Mercier, la responsable de l'antenne, est dans ce cas. Elle était secrétaire de direction dans un lycée. Un poêle à gaz chauffait son bureau. Derrière le poêle, une plaque amiantée protégeait le mur. « *J'ai inhalé ces poussières pendant dix-huit ans* », conclut-elle. Durant des années, les médecins ont cru en observant les radios de ses pou-

mons qu'elle fumait. Alors que pas du tout.

L'association aide les victimes à monter leur dossier auprès de la sécurité sociale et du Fiva, le fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante. Elle se mobilise aussi pour préserver les droits des malades. Le 10 octobre dernier, les membres de l'association manifestaient à Paris pour que soit reconnue la responsabilité pénale des entreprises dans la mise en danger de leurs salariés. L'Inserm évaluait en 1996 que d'ici 2025 l'amiante ferait en France près de 100 000 morts. ♦

■ ADEVA 76

• Permanence en mairie, place de la Libération le 2^e jeudi de chaque mois. Contact : 06 63 45 53 28 ou 02 35 72 88 83. Sites internet : adeva.76.free.fr ou l'association nationale : adeva.fr



Élus communistes et républicains

Établi il y a quarante ans, l'actuel système fiscal local est devenu obsolète et injuste au regard des nombreux besoins que doivent désormais satisfaire les collectivités suite aux vagues de transferts de compétences mal compensées par l'État. Ainsi, les impôts locaux acquittés par les ménages ne prennent pas suffisamment en compte leurs revenus. En effet, l'équité voudrait qu'un contribuable aisé participe davantage au financement des services publics locaux tandis qu'un habitant avec un petit salaire ou petite retraite paie moins. Or, la situation risque d'empirer encore avec le projet de suppression de la taxe professionnelle concocté par la droite. En l'état, il se traduirait par de nouvelles pertes de recettes pour les collectivités locales lesquelles n'auraient en définitive, d'autre choix que de taxer plus les

ménages. Bien qu'ils continuent de voter contre leurs populations au plan national, de plus en plus d'élus locaux de droite refusent de voir leur commune privée de moyens pour mettre en œuvre leur programme. Ainsi, l'ancien Premier ministre Alain Juppé a qualifié de « provocation » le projet de suppression de la taxe professionnelle. Plutôt que de le supprimer nous proposons de réformer cet impôt en introduisant dans son assiette les actifs financiers (actions...) détenu

Hubert Wulfranc, Joachim Moysse,
Francine Goyer, Michel Rodriguez,
Fabienne Burel, Jérôme Gosselin,
Marie-Agnès Lallier, Pascale Mirey,
Josiane Romero, Francis Schilliger,
Robert Hais, Najia Atif, Murielle Renaux,
Houria Soltane, Daniel Vezie,
Vanessa Ridel, Malika Amari,
Pascal Le Cousin, Didier Quint.

Élus socialistes et républicains

Réforme du lycée : alors que tous, lycéens, parents d'élèves et enseignants, attendaient depuis un an une réforme ambitieuse du lycée, Nicolas Sarkozy a longuement aligné de nombreuses banalités.

On attendait de vraies pistes de réformes. En vain.

Nicolas Sarkozy appelle une revalorisation des langues... mais diminue chaque année le nombre de recrutements d'enseignants en langues étrangères.

Il souhaite un meilleur accueil des élèves handicapés... mais précarise les auxiliaires de vie scolaire (AVS) en charge de leur accompagnement.

Il envisage le lycée comme le temps de l'orientation progressive... mais ne s'en donne en aucun cas les moyens.

Manifestement, il a fait le choix de l'immobilisme au lieu d'apporter de

vraies réponses aux enseignants, aux personnels, et aux élèves qui attendent pour notre système éducatif un projet à la hauteur de sa mission.

Alors que le président de la République affirme que la création des lycées en 1802 symbolise la fin des privilèges de la naissance, la réalité démontre quotidiennement aux Français, et avec encore plus de cruauté depuis « l'affaire Jean Sarkozy », que la promesse républicaine d'égalité réelle entre tous s'éloigne un peu plus chaque jour avec l'État UMP.

Rémy Orange, Annette de Toledo,
Patrick Morisse, Danièle Auzou,
Daniel Launay, Thérèse-Marie Ramarosan,
Catherine Depitre, Philippe Schapman,
Dominique Grevrand, Catherine Olivier,
David Fontaine, Béatrice Aoune-Sougrati.

Élus UMP, divers droite

En mars 2010 se dérouleront les élections régionales dont le représentant de l'UMP sera notre ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Bruno Lemaire d'origine normande. Ce sera une occasion unique pour notre région de se doter d'une personnalité compétente et reconnue en France et à l'étranger et notamment à Bruxelles. Il sera à même de défendre nos intérêts économiques et sociaux de nos concitoyens dans un esprit de responsabilité et d'objectivité. En effet, quand la France était sanctionnée par Bruxelles pour les aides données par l'État aux organisations de producteurs et face à cette concurrence faussée, Bruno Lemaire a eu le courage de reconnaître qu'en 1996 quand la Pac a été étendue aux fruits et légumes que ces aides auraient dû être interrompues. Aujourd'hui il faut pen-

ser aux futures négociations de la Pac à Bruxelles dans lesquelles la France doit être irréprochable mais fera savoir que les producteurs sont désavantagés par le coût du travail. Dans cette prévision, le groupe UMP demande aux Stéphanois qui le souhaitent de nous rejoindre en nous contactant : UMP Avenir Stéphanois au 265, rue de Paris le 1^{er} mercredi de chaque mois à 18 h 30 ou par téléphone : 05 32 95 93 64 ou 06 85 53 93 37.

Serge Cros,
Louisette Patenere,
Gérard Vittet.

Élue Droits de cité, 100 % à gauche

2,3 millions de votants dans le pays pour défendre La Poste dont nous avons tant besoin ! Près de 1 900 votants à Saint-Étienne, sans compter les votes dans les entreprises. 72 000 en Seine-Maritime. 98 % de NON au changement de statut de La Poste. Cette votation nationale est un énorme succès. Faisons-la respecter !

Maintenant, imposons le retrait du projet de loi !

Le gouvernement et la direction de La Poste répandent mensonges et fausses promesses. Ils contestent ce vote. Qu'ils l'organisent eux-mêmes, chiche ! Mais ils ont peur du résultat !

Ce qui leur fait peur, c'est la mobilisation des postiers et l'immense détermination de la population. Forts des 2,3 millions de votants, il est possible d'organiser une grande manifestation nationale à l'Élysée.

Pour le 2 novembre, jour du passage du projet de loi au Sénat, exprimons, à nouveau, notre ferme opposition à ce projet funeste.

Oui à une grande manifestation des postiers, des usagers, des élus entraînant tous les défenseurs des services publics, tous ceux et celles qui combattent les privatisations, tous ceux et celles qui ne veulent plus subir le chômage, les restructurations et la souffrance au travail.

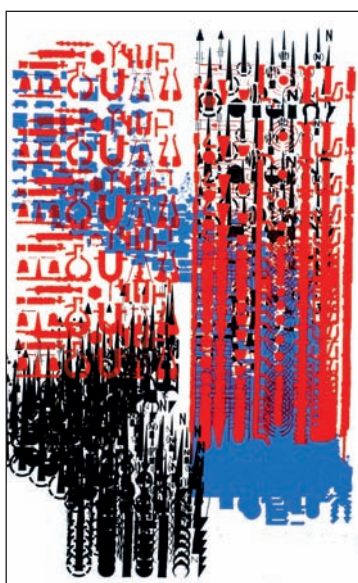
Une victoire contre la privatisation de La Poste serait un encouragement pour tous !

Michelle Ernis.

Exposition

Un demi-siècle sur papier

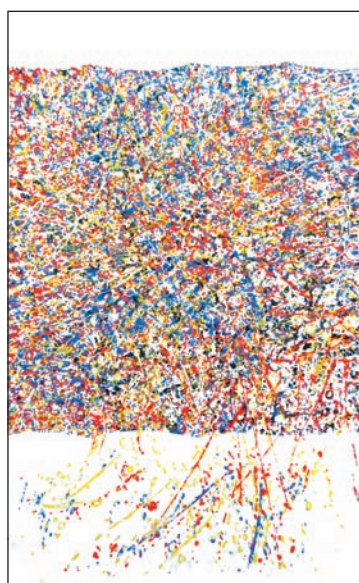
Le fonds d'art contemporain de la Ville est riche de centaines d'œuvres, peintures, sculptures, estampes, dessins. En novembre, l'Union des arts plastiques en expose 50 pour marquer le cinquantenaire de la municipalité de gauche.



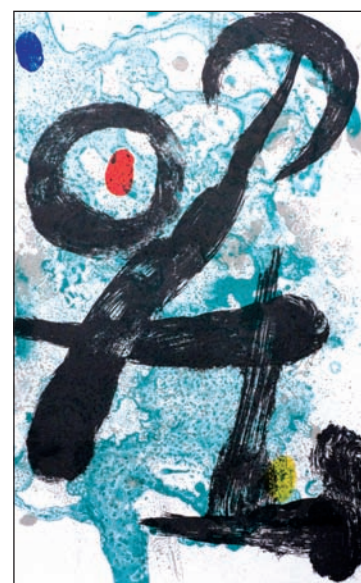
Constantin Xenakis



Roman Cieslewicz



Sehca



Juan Miró

Picasso, Calder, Miró, Pignon, Kijno, Matta, Cieslewicz, Debré sont quelques-uns des artistes présentés en novembre dans l'exposition « 50 ans, 50 œuvres papier ». Ils comptent parmi les plus grands noms de la peinture du XX^e siècle. « La collection de la Ville est une des plus belles de la région, assure le peintre Argatti, président de l'UAP. Elle est riche de près de 500 œuvres dont beaucoup sont à la vue du public dans les services municipaux. »

« Des invités prestigieux, un fonds exceptionnel »

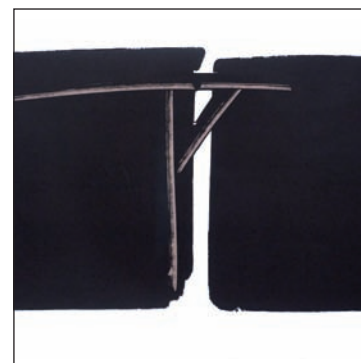
Cette collection s'est constituée au fil des ans depuis que la municipalité de gauche s'est installée à la mairie en 1959. Le choix d'une politique culturelle forte et large a été affirmé très vite et

de premières expositions ont eu lieu dès 1961. Elles étaient consacrées à Picasso, Lurçat, Léger, Lorrjou... La première œuvre achetée par la Ville fut une lithographie de Jean Lurçat. L'Union des arts plastiques, qui a participé activement à cette aventure culturelle, a choisi de marquer les 50 ans de la municipalité en montrant, en novembre, 50 pièces sur papier, extraites de ce fonds municipal, des lithographies, des gouaches, des lavis, des gravures, et des sérigraphies. « Ce fonds recelait 465 œuvres en 2008, détaille Martine Thomas, responsable municipale des collections. Et chaque année, les acquisitions se poursuivent, souvent en lien avec les expositions organisées par l'UAP, mais l'an dernier la Ville a aussi acheté des œuvres du collectif Plastikk Soldier. Il y a aussi des dons d'artistes. »

S'y ajoutent les sérigraphies d'artistes invités que l'UAP a l'habitude d'éditer à chaque exposition. « Comme le patri-

moine d'invités était riche, le fonds est exceptionnel, insiste Argatti. Nous ne voulions pas décrocher les œuvres déjà exposées, nous en avons donc choisi 50 œuvres dans le fonds, avec des noms assez prestigieux. » « Quand on voit tous ces noms, on se dit qu'ils ont fait un grand boulot culturel », s'émerveille Jeanine Duclos-Mérieux, peintre, en charge de l'exposition avec Argatti et Brigitte Wibaute. « 50 œuvres papier » constitue quasiment en effet un parcours dans cinquante ans de création. Et ce parcours n'est pas fini puisque Bernard Rancillac, un des fondateurs de la figuration narrative, sera l'invité d'une prochaine exposition en décembre. ♦

■ 50 ANS, 50 ŒUVRES PAPIER
• Exposition du 6 au 28 novembre au centre Georges-Déziré, 271, rue de Paris. Vernissage vendredi 6 novembre à 18 heures. Le Mobilo'bus vous y emmène mercredi 18 novembre après-midi.



André Marfaing

Hommage

L'exposition rendra hommage à la graveuse Janine Étienne, qui a fait don de sa presse à l'Union des arts plastiques. Grâce à elle, plusieurs artistes de l'UAP se forment à la gravure et espèrent un jour ouvrir un atelier pour le public. Des œuvres gravées de Janine Étienne seront présentées dans ce cadre.

L'Orient entre au conservatoire

Nouveau ! Le conservatoire de musique et de danse crée un ensemble oriental ouvert aux élèves de l'école, mais aussi aux musiciens avertis jouant d'un instrument traditionnel.

Assis en cercle dans la même pièce, des élèves du conservatoire : un batteur, un bassiste, un violoniste chanteur ; mais aussi des joueurs de derbouka (percussion en forme de vase), d'oud (sorte de luth) et un violoniste. Difficile pour une oreille non avertie d'imaginer que ces joueurs répètent ensemble pour la première fois, cette douce musique orientale. Sur une feuille, deux lignes de partition, le thème, les accords... et c'est parti pour plus de dix minutes de variations et d'improvisations, chacun trouvant ses marques petit à petit. Et lorsque le batteur semble un peu perdu, un musicien plus averti lâche simplement : « *Il faut lui laisser le temps de s'imprégner...* » Pendant la rencontre, la musique ne s'arrête ja-

mais vraiment. « *C'est ce côté improvisation qui me séduit* », précise la saxophoniste Catherine Lecourtois, habituée à des ensemble plus « cadrés ». Jean-Charles Rafaello, percussionniste, avait pour sa part « *très envie de jouer en groupe pour le plaisir de la musique et de la rencontre humaine* ». **Cela n'a l'air de rien, mais cet atelier est tout à fait original.** Il n'existe dans aucune école de musique de la région de formation mêlant à la fois des musiciens suivant un cursus « classique » avec partition et d'autres apprenant leur art « à l'oreille » selon une tradition orale. « *Dans une ville cosmopolite comme Saint-Étienne-du-Rouvray, des rencontres comme celle-là prennent tout leur sens et c'est important que de nouveaux genres musicaux*

puissent faire leur apparition », estime Luc Gosselin responsable du département musiques actuelles au conservatoire de la ville, à l'initiative de ce nouvel ensemble oriental avec Mohamed Arbane qui dirige des ateliers derbouka au centre social Georges-Brassens. Pour Martine Becuwe, directrice de l'établissement, ce nouvel atelier a valeur de symbole. « *C'est l'occasion pour des personnes qui sauraient jouer d'instruments orientaux, comme l'oud, mais aussi la mandole de franchir la porte du conservatoire et de jouer dans un groupe.* » ♦

■ **INFORMATIONS**
Conservatoire de musique et de danse, espace Georges-Déziré, 271, rue de Paris, ou au 02 35 02 76 89.



Des élèves du conservatoire et des joueurs d'instruments traditionnels orientaux se retrouvent pour répéter une fois par semaine.

DiversCité

Cinéma seniors ••• 2 novembre « L'ÉTRANGE HISTOIRE DE BENJAMIN BUTTON »

Le service municipal vie sociale des seniors propose une sortie au cinéma d'Elbeuf, à 14 h 15. À voir : *L'étrange histoire de Benjamin Button*, film de David Fincher, avec Brad Pitt, Cate Blanchett... L'histoire d'un homme qui naît à 80 ans et vécut sa vie à l'envers, sans pouvoir arrêter le cours du temps. Tarif : 2,30€. Transport assuré. **Inscriptions lundi 26 octobre au 02 32 95 93 58 dans la limite des places disponibles.**



Exposition ••• du 2 au 20 novembre LES DROITS DES ENFANTS

Pour les 20 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant, le centre Georges-Brassens présente une exposition consacrée aux droits fondamentaux et réalisée par l'éditeur jeunesse Rue du Monde. En parallèle, un support vidéo élaboré en partenariat avec l'association des Francas est diffusé en continu. **Centre Georges-Brassens. Entrée gratuite. Renseignements au 02 35 64 06 25.**

Spectacle jeune public ••• 4 novembre C'EST L'HEURE DU CONTE

Voilà concocté un quatre-heures savoureux : l'heure du conte assurée par les bibliothécaires auprès des enfants de 3 à 7 ans. **Bibliothèque Elsa-Triolet à 16 heures. Entrée gratuite. Renseignements au 02 32 95 83 68.**

Livres ••• 4 novembre LA MALLE D'ARAGON

« La malle aux trésors » s'ouvre chaque premier mercredi du mois à la bibliothèque Louis-Aragon. Dans la malle, tout un choix de nouveautés en livres pour adultes et enfants, des CD, DVD... proposés au prêt. **Bibliothèque Louis-Aragon, de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.**

Théâtre/musique ••• du 5 au 7 novembre LE DIRE TROUBLÉ DES CHOSES

Une création haute en couleurs, imaginée par la compagnie Royale Zone pour porter à la scène, dans une formule « cabaret », les textes de l'auteur bruxellois Patrick Lerch. **Au Trianon Transatlantique de Sotteville-lès-Rouen en co-accueil avec Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.**

MAIS AUSSI...

Macbett de Ionesco, théâtre, les 12 et 13 novembre. Le Rive Gauche à 20 h 30. Billetterie : 02 32 91 94 94.

• **Les personnes à mobilité réduite peuvent assister à nombre de manifestations culturelles grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Ne pas hésiter à se renseigner au 02 32 95 83 94.**

DU 2 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2009

Les Sourires MMA

Une rage de dent ?

**MMA REMBOURSE LES ANTI-DOULEURS
MÊME SANS ORDONNANCE⁽¹⁾**



Offre soumise à conditions. A valoir sur la première période de cotisation pour une nouvelle souscription d'une assurance santé MMA et annuler l'annotation à gauche (1), (2) voir informations consommateurs au dos.

MICHEL VANDENHAUTE

26, rue Lazare-Carnot - Saint Etienne du Rouvray

02 35 65 08 88

Email : cabinet.vandenhaute@mma.fr



C'EST LE BONHEUR ASSURÉ!

N° ORIAS 07006560

www.mma.fr

MONVILLE OPTICIEN



Une paire achetée
=
une paire offerte

Saint-Etienne-du-Rouvray

Centre commercial Ernest Renan - Métro Ernest Renan

Tél. : 02 35 65 55 66



COIFF EXPRESS

La coiffure à prix canon

2 salons pour vous servir Coiffure Homme - Femme - Enfant

161 avenue Jean Jaurès
76140 LE PETIT QUEVILLY
Tél. : 02 35 03 94 43

Couleur + soin + brushing 30 €

24 rue Lazare Carnot
76800 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY
Tél. : 02 35 32 80 25

Balayage + soin + brushing 35 €

Permanente + soin + brushing 45 €

Mèches + soin + brushing 45 €

OUVERT DU LUNDI APRES-MIDI AU SAMEDI
AVEC ET SANS RDV
DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE

**LA COUPE OFFERTE SUR LES FORFAITS CI-DESSUS
SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON**



Association agréée par l'État depuis 19 ans

met à disposition le personnel dont vous avez besoin (*réduction d'impôts)

Ménage* - Repassage* - Jardinage*

Travaux de bricolage - Papier peint - Peinture

CESU prédéfini accepté



02 35 62 92 73

141, rue Méridienne - 76100 Rouen



**Travaux de voirie, réseaux divers,
assainissement,
construction de plates-formes
industrielles, logistique**

Agence de Seine-Maritime

4, rue du Champ des Bruyères

76800 Saint-Etienne du Rouvray

Tél. 02 32 91 70 70

Fax 02 35 66 36 43

••••• Sport pour tous

Cours de rattrapage

Méthode douce ou plus physique, il reste encore des places dans certains cours proposés par le service municipal des sports. Précisions avec les éducateurs sportifs.

Pour commencer en douceur ce tour d'horizon des activités sportives municipales encore accessibles, il y a la relaxation. En formule cours collectif, le mardi de 14 à 15 heures, la séance offre un travail sur la respiration, les étirements avec des mouvements inspirés du yoga ou du tai chi. Plus innovant, il y a le massage-relaxation. Les participants s'y initient, en général à deux, mari et femme, mère et fille, aux techniques de massage, palpé-roulé, tapotage, pétrissage... une façon active d'utiliser le hammam et le sauna. Les séances, le vendredi de 19 heures à 19 h 45, sont « idéales pour se détendre de la semaine », assure Cédric Solignac.

« À CHACUN SA GYMNASTIQUE. »

En gymnastique, plusieurs cours permettent de doser son effort. La gymnastique dynamique propose un travail musculaire, cardiaque et respiratoire général, le lundi ou le jeudi de 18 heures à 19 h 30. Les cours centrés sur le renforcement musculaire des cuisses, abdos et fessiers sont eux proposés presque tous les jours, le matin ou le midi. Encore plus tonique, le cardio sculpt travaille le rythme cardiaque par des mouvements simples et répétés à une cadence soutenue. « C'est intense, il faut avoir le sens du rythme et aimer danser, explique Christelle Rolland, ça travaille aussi la concentration. Sur 45 minutes de cours,



Gymnastique dynamique ou cardio sculpt, des cours qui permettent de travailler à la fois les muscles et la respiration.

le quart d'heure de fin est consacré à la tonification des muscles. »

Une autre façon de bouger son corps peut être le circuit training du mardi midi. Le cours propose pendant une heure, une série d'exercices sur appareils, sous le contrôle d'un éducateur, pour faire travailler tous ses muscles tour à tour. « C'est une pratique plus intense que la pratique en accès libre de la salle d'appareils, prévient Christelle Rolland. En étant régulier, on y gagne en force et en tonicité. »

Pour les enfants, deux cours sont encore accessibles. À partir de 5 ans, le premier pas sportif, le mercredi matin, vise à « faire découvrir la diversité des sports, courir, sauter, lancer, jeux de ballon, de raquette, jeux collectifs... détaille Peggy Enseume, avant de s'orienter vers le sport de son choix. » Les ateliers sportifs du jeudi de 17 à 19 heures, poursuivent cette découverte des sports en s'adressant aux 6/13 ans. Tous

les cours sont assurés par des éducateurs sportifs qui aident à progresser vers son objectif, ou à trouver l'activité adaptée à ses possibilités en cas des problèmes de santé. ♦

1 532

C'est le nombre d'inscrits à Sports pour tous en septembre, adultes, enfants et adolescents. Chiffre auquel il faut ajouter les 140 inscrits au sauna et hammam. « Un bon début pour une rentrée, se félicite Maryvonne Collin, la responsable du service des sports. L'an dernier nous avions 1 253 inscrits. »

À VOS MARQUES

Football, coupe de Normandie

- Seniors : 14 h 30, stade des Sapins, CCRP/Caudebec.
- 19 ans : 12 h 30 stade Youri-Gagarine FC SER/Gournay.

Stage de qi gong

L'association sportive et culturelle eurochinoise organise les 14 et 15 novembre un stage de qi gong, dirigé par un maître chinois et ouvert à tous les niveaux. Le stage a lieu au gymnase Jean-Macé de 10 à 12 heures et de 14 h 30 à 17 heures les deux jours. L'inscription peut être prise à la journée, à la demi-journée ou le week-end complet, elle est à faire avant le 10 novembre. Renseignements au 09 54 53 40 09 ou 06 62 03 15 10.



Stéphanie Niel



Véronique Lixivel



Corinne Marais



Fanny Morel

Capitaines

au féminin pluriel

Stéphanie Niel arrive aux commandes du Ring stéphanois. Portrait d'une boxeuse au tempérament de feu et rencontre avec les trois autres femmes présidentes d'associations sportives.

Les clichés ont la vie dure, mais leur tordre le cou ne fait pas peur à Stéphanie Niel. D'ailleurs, on se demande bien ce qui peut faire cil-ler ce poids plume. À 28 ans, la pim-pante demoiselle, agent de recou-vrement à la TCAR, prend les com-mandes du Ring stéphanois. En moins d'un an, ce petit bout de femme est passé du statut de nou-velle venue aux entraînements de boxe, à celui de boss de l'associa-tion. « Être une femme ne m'in-quiète pas, je sais m'imposer ! » C'est qu'elle a un sacré caractère, sur le ring – où parfois elle « dé-rouille » – et en dehors. Une personnalité qui a séduit l'ancien président à la recherche d'un suc-cesseur. Côté charme, un sourire éclatant qu'elle décoche généreu-sément ; côté choc, une détermi-nation à toute épreuve. « Les mots "abandon" ou "capitulation" n'existent pas dans mon vocabu-

laire, prévient-elle. Stéphanie Niel connaît bien le monde associatif. Elle mesure la disponibilité qu'un poste de prési-dente nécessite : « Le temps, je le trouverai, le plus compliqué c'est d'intégrer toute la réglementation. Mais cette année est une année de transition pendant laquelle Olivier Kemayou, l'ancien président, va m'assister. » La jeune femme entend pourtant bien déjà commencer à imposer sa griffe en organisant un gala découverte ou encore en déve-loppant la boxe féminine.

« Être une femme n'est pas un problème, je sais m'imposer. »

Trois autres femmes, trois autres personnalités, sont aussi présiden-tes d'associations sportives. Pour Corinne Marais, à la tête du club gymnique stéphanois depuis dix-

huit ans, c'est la suite logique d'une passion nourrie depuis l'enfance. « Après gymnaste, je suis devenue arbitre, entraîneur et présidente du club. » Avec 200 licenciés et 6 sa-lariés, c'est une sacrée « usine » que cette chimiste dirige. « Il faut du temps, de l'envie et beaucoup aimer sa discipline. Mais, tout se compli-que et certains oublient que nous sommes bénévoles. »

L'expérience de Véronique Lixivel au club nautique stéphanois est plus récente. Jamais cette timide maman ne s'était imaginée en capi-taine de flotte. « Ce sont les circonstances qui m'ont conduite là. » En 2006, alors qu'elle veut réinscrire ses enfants à la natation, elle décou-vre, comme d'autres parents, que l'association a coulé. « Et lors d'une réunion organisée par la mairie pour voir comment la remettre à flots je me suis retrouvée présidente

sans avoir rien vu venir. Je l'ai fait pour mes enfants. Je sentais aussi que nous étions une équipe. D'ail-leurs aujourd'hui, les fonctions sont bien réparties, je suis plus là pour coordonner. Et j'y prends beaucoup de plaisir. »

C'est aussi une histoire de famille qui a mené Fanny Morel à la tête du nouveau club de twirling majoret-tes : les Crazy girls. « Je suis entrée chez les majorettes à l'âge de 6 ans, ma fille a fait de même. À 15 ans, elle a voulu monter son club. On en a discuté en famille, elle nous a pré-senté son projet et on a dit banco. Je suis devenue présidente parce qu'elle n'était pas majeure. » Si la fille, Pascaline, gère les chorégra-phies et l'entraînement, la maman n'est jamais loin : « pour m'assurer que tout se passe bien ». Elle espère aussi voir de nouvelles têtes pren-dre des responsabilités lors de la prochaine assemblée générale. ♦